

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 5 février 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3 et 4 février 2020

2020 DU 16 Dénomination rue Germaine Krull (13e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 21 janvier 2020, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "rue Germaine Krull" à la voie identifiée par l'indicatif GU/13, dans le secteur Paul Bourget (13e) ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 20 janvier 2020 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination "rue Germaine Krull" est attribuée la voie identifiée par l'indicatif GU/13, destinée à devenir publique, commençant voie GT/13 et finissant avenue de la Porte d'Italie (13e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO